

# REGLEMENT INTERNE



## PERSONNEL D'ENCADREMENT

### • Modalités de surveillance des élèves

Les enseignants assurent une surveillance active des élèves pendant les récréations. Ils sont également présents dans les couloirs à l'entrée et à la sortie des classes.

Le personnel technique, rattaché à l'école, est habilité à intervenir le cas échéant au même titre que les enseignants.

### • Organisation des soins et des urgences

Deux enseignants par division sont désignés responsables des premiers soins. Ils sont formés à cet effet et qualifiés à juger de la nécessité d'un transport en ambulance vers un établissement hospitalier.



## PARENTS

### • Accès au bâtiment scolaire

Pour des raisons de sécurité, l'accès au bâtiment scolaire n'est pas autorisé. Il sera cependant admis dans les cas suivants :

- Parents qui viennent chercher ou raccompagner un enfant durant l'horaire scolaire.
- Parents qui accompagnent un enfant de 1<sup>ère</sup> enfantine toute l'année et 2<sup>ème</sup> enfantine jusqu'aux vacances d'octobre.
- Parents qui ont un rendez-vous avec la Directrice et/ou avec un-e enseignant-e.

## ● Accès au préau



L'accès n'est pas autorisé pendant les heures scolaires. Les parents qui accompagnent leur enfant à l'école sont priés de ne pas rester dans le préau sans raison valable.

## ELEVES

### ● Règles de vie

Pour que tout le monde se sente bien dans l'école, il est nécessaire que chaque élève observe les règles de comportement suivantes :

#### Dans l'enceinte de l'école :

1

Je ne viens à l'école ni en planche, ni en patins à roulettes, ni en trottinette.



2

Je n'utilise ni téléphone portable, ni jeu électronique, ni MP3.



3

Je ne mange ni chewing-gum ni pipas.



#### Dans le préau (suite):

4

Je respecte mes camarades.



5

Je respecte les jeux des autres.



6

Je respecte les limites du préau. Si un ballon sort des limites, je m'adresse à l'enseignant(e) qui surveille.

## Dans le préau (suite):

7

Si un ballon atterrit sur le toit ou la mezzanine, je dois m'adresser au concierge à 11h30 ou à 16h00.

8

Je ne rentre pas sans l'école sans autorisation :  
- durant la récréation  
- avant 8h00  
- entre 11h30 et 13h30.

9

Je respecte les plantes et les arbres. Je ne grimpe pas aux arbres, je n'arrache pas les feuilles.



10

Je peux jouer au ballon uniquement s'il est en mousse à l'exception du ballon de basket sur le terrain prévu à cet effet.



11

Dès que la cloche sonne, je m'arrête de jouer et je me mets en rang.



12

Je pense à jeter tous mes déchets dans une poubelle ou dans un récupérateur (allée A).



13

Si je me blesse, je vais me faire soigner immédiatement.

## Entrée dans l'école :

14

Je me découvre (chapeau, casquette, bonnet, capuchon..) avant d'entrer.



15

J'entre calmement dans le bâtiment.

## Dans l'école (suite):

16

Je garde mes pantoufles aux pieds.

18

Je sors de la classe calmement et je ne joue pas dans les couloirs.

20

Je respecte les décorations et les dessins affichés dans les couloirs.

17

Je me déplace en marchant et en silence dans les couloirs.

19

Je ne touche pas aux affaires des autres.



## Dans la classe :

21

En division moyenne, lorsque la directrice entre dans la classe, je me lève sans parler et j'attends qu'elle me propose de me rasseoir.



## Éducation physique / natation:

22

Je ne peux participer aux leçons de gym qu'avec une tenue de sport correcte (cheveux longs attachés).



23

Je ne peux participer aux leçons de natation qu'avec une tenue adéquate (et un bonnet de bains pour les cheveux longs).

24

Je ne peux être dispensé(e) des leçons que sur présentation, le jour même, d'une excuse signée de mes parents.

## Dans les toilettes:

25

Je respecte la propreté des lieux et je tire la chasse.

26

Avant de sortir, je me lave les mains, je ferme le robinet et j'éteins la lumière.

